Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Lutte contre les incendies : le sénateur Blanc veut jouer collectif avec les maires de Vaucluse



Suite au jugement de la cour administrative d'appel de Marseille à propos de la commune de Murs aboutissant à lui laisser la charge des dépenses d'équipement et d'entretien en points d'eau contre l'incendie sur son territoire, le sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc a tenu à réagir à cette jurisprudence défavorable à une meilleure lutte contre les feux de forêts.
« Que la loi puisse être dure ne doit pas, bien au contraire, l'empêcher d'être sage, explique le parlementaire cavare. Lorsque ses conséquences sont aberrantes, il est urgent de la corriger ou de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

l'adapter, surtout dans un domaine touchant aussi étroitement à la sécurité des personnes et des biens que la lutte contre l'incendie. »
Dans ce cadre, Jean-Baptiste Blanc a donc proposé, aux 151 maires du Vaucluse de co-écrire, avec lui, un amendement sur ce sujet qu'il défendra, au Sénat, à partir du 1er août, à l'occasion du projet de loi de Finances rectificatives pour 2022.



Le sénateur Jean-Baptiste Blanc

Cet amendement prévoit d'instaurer, par un prélèvement sur les recettes de l'État, une dotation de soutien à la défense contre les incendies dans les territoires ruraux. Cette dotation prendrait en charge 75% des dépenses d'équipement en points d'eau contre l'incendie et des dépenses consacrées à leur entretien.
Compte tenu de la diminution du risque de sinistre par feu qu'entraîne mécaniquement l'installation d'un point d'eau, il est proposé que le prélèvement sur les recettes de l'État soit en partie compensé par un prélèvement sur les primes d'assurance collectées au titre de la garantie du risque incendie.
« Je crois à l'intelligence collective et à la démocratie participative lorsqu'elle permet de corriger ou d'adapter la loi aux réalités de notre territoire, insiste le sénateur. Cet amendement est un premier pas… il en appelle d'autres puisque nous travaillons déjà collectivement à un autre amendement sur le risque inondation. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Le feu de la Montagnette à Barbentane qui a détruit plus 1 440 hectares ces derniers jours. © Sdis 13

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Région Sud : 46 gardes régionaux pour protéger les massifs du Vaucluse



Jeudi 30 juin, afin de marquer officiellement la fin de leur formation, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a remis les blasons à la nouvelle promotion de la garde régionale forestière. Parmi les 185 nouveaux gardes régionaux, 46 protégeront les massifs du Vaucluse.

« Depuis 5 ans, les pompiers peuvent compter sur notre entière mobilisation pour mener la 'guerre du feu' à leurs côtés, rappelle Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué de régions de France. Avec la garde régionale forestière, nous avons voulu mettre en place une véritable force de frappe contre les incendies de forêt et nos 185 gardes régionaux en sont un maillon essentiel »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

En première ligne de la guerre du feu

Avec la prolifération des 'mégafeux' partout en Méditerranée, la garde régionale forestière est un dispositif essentiel pour lutter contre les incendie. Mise en place par la Région Sud, deuxième région la plus boisée de France avec 1,6M d'hectares, la garde est déployée tout l'été sur le territoire en soutien de la sécurité civile. Elle se compose de jeunes âgés de 18 à 25 ans, formés par des professionnels du feu et connectés aux sapeurs-pompiers et aux comités communaux des feux de forêt (CCFF) au sein des parcs et espaces naturels de la région Sud.

Jeudi 30 juin, afin de marquer officiellement la fin de leur formation, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué de régions de France, François de Canson, vice-président en charge du développement économique de l'attractivité, du tourisme et de la prévention des risques majeurs, Ludovic Perney, vice-président en charge de la jeunesse, des sports et de la vie étudiante, ainsi que Jacqueline Bouyac, vice-présidente et présidente du parc naturel régional du Ventoux et de la Cove, ont remis les blasons aux 185 nouveaux gardes régionaux de la promotion Amiral Augier.

A cette occasion, le Vice-Amiral, Patrick Augier et Gilles Allione, ancien président CCFF du Var, ont reçu la médaille d'honneur de la Région Sud pour leur engagement lors de la crise sanitaire et leurs actions dans la guerre du feu, notamment lors du mégafeu du Massif des Maures en 2021.

Parmi les 185 nouveaux gardes régionaux, 46 protégeront les massifs du Vaucluse, dont 5 gardes régionaux déployés dans le pays de Sorgues, 24 mobilisés au parc naturel régional du Lubéron et 17 au parc naturel régional du Ventoux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Feu de broussailles à Cairanne durant l'été 2020 © Com Sdis Vaucluse

Prévenir les risques grâce à la garde régionale forestière

Créée en 2018, la garde régionale forestière s'inscrit dans le plan climat régional et dans le dispositif 'guerre du feu', afin de préserver les milieux naturels et de prévenir les risques d'incendies. En 2022, la Région Sud y a consacré près de 1,2M €.

La garde régionale forestière a pour mission de : développer la culture du risque d'incendie ; renforcer les capacités des acteurs régionaux en matière de prévention, information, sensibilisation et surveillance ; venir en appui des dispositifs de surveillance.

Avant de prendre leurs fonctions dans les différents massifs de la région Sud, les volontaires qui composent la garde suivent plusieurs formations qualifiantes. Dans un premier temps, il s'agit d'une formation théorique autour de la forêt et de ses acteurs. Après ce premier rendez-vous, ils suivent une formation de terrain personnalisée, afin de se familiariser avec leur futur environnement, puis une formation au premier secours, labelisée PSC1. Enfin, leur parcours de formation s'achève par l'apprentissage des bases de communication et de cartographie, au lycée Agricole de Valabre.

Trois principes pour mener la guerre du feu

Pour éviter les drames humains et préserver l'environnement, la Région Sud a engagé plus de 4M € par

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

an depuis 2016. Cette année, 1,5M€ supplémentaire ont été investi dans le dispositif ‘guerre du feu’. Récemment, la Région Sud a renforcé sa stratégie en faveur de la gestion patrimoniale forestière. Inscrite dans le plan climat régional ‘Gardons une COP d’avance’, cette stratégie s’articule autour de trois principes : prévenir, combattre, reconstruire.